

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION CONNAISSANCE et VALORISATION de L'ÂNE

(A.C.V.A.)

Le 3 mars 2012, à Marigny (50).

Etaient présents :

CAILLOUX Françoise, CAILLOUX Jean, CRUCHON Claudine, DELORME Annie, DELORME Raymond, ECOLASSE Claudine, FABRE Marie-Laure, FONTENELLE Régine, FONTENELLE Jacques, GEORGES Annick, GEORGES Roland, HUET Corinne, LEBAILLY Chantale, LEBAILLY Philippe, LEFEVRE Bernard, LEPRIEUR Sylvaine, RIMASSON Christiane, RIMASSON Alain, TAPIN Nelly, TAPIN René.

OZOUF Didier, LEROY Danielle

Nous a rejoint au cours de l'Assemblée Générale : HORN Michel.

Excusés :

DAUVIN Samuel, DAUVIN Alain, HOREL-OURSELIN Jean-Jacques.

15 heures.

Tout d'abord, Roland GEORGES remercie Didier OZOUF de nous avoir permis de nous réunir et d'organiser cette Assemblée Générale Constitutive à Marigny et de proposer les locaux de la Communauté de Communes de Marigny pour le siège social de la future association. Il remercie aussi tous les participants à cette Assemblée Générale.

Puis expose le pourquoi et le but de l'association et propose l'examen du projet de statuts. (chaque personne présente ayant reçu les documents par courrier).

Les Statuts :

Article 1 :

Après un échange d'avis sur l'utilisation des mots « connaissance » ou « défense », il est décidé de confirmer le nom de l'Association : « ASSOCIATION CONNAISSANCE et VALORISATION de l'ANE » dont le sigle sera « A.C.V.A. ».

Articles 2 – 3 – adoptés

Article 4 : Il est décidé d'y intégrer l'article 6

Article 5 : adopté

Article 6 supprimé puisqu'intégré à l'article 4

Article 6 : adopté

Article 7 :

Premier tiret : il est décidé de supprimer le mot « individuel ». Il faut donc lire :

« - 15 jours au moins avant la date fixée, les Membres de l'Association sont convoqués par courrier ».

Sixième tiret : il est décidé d'ajouter « de l'année écoulée ». Il faut donc lire :

« Ne pourront voter que les Membres à jour de leur cotisation de l'année écoulée ».

Article 8 :

Il est décidé d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé à 10 € par personne majeure (gratuité pour les mineurs).

Les non-adhérents participant à une randonnée paieront 2 € par personne adulte (gratuité pour les mineurs).

Articles 9 –

Modifier « les modalités fixées à l'article 8 » par « à l'article 7 », les mettre conforme au déroulement de l'Assemblée Générale Extraordinaire, ajouter une négation « ne » après « L'Assemblée Générale Extraordinaire « **ne** » délibère ».

Articles 10 - 11 – 12 -13 – 14-15 Ajouter un « e » à convoqué(e):

Adoptés

Article 16 :

Modification au dernier paragraphe : « s'intéressant aux ânes » à la place de « s'intéressant à l'élevage des ânes ».

Il est ensuite procédé à la constitution du **Conseil d'Administration** :

Se sont portés volontaires : (par ordre alphabétique)

DELORME Annie, ECOLASSE Claudine, FABRE Marie-Laure, GEORGES Roland, HORN Michel, LEBAILLY Philippe

Puis il est procédé à la constitution du **bureau** :

Président : Roland GEORGES

Secrétaire : Annie DELORME

Trésorier : Michel HORN

La question des assurances est soulevée. Il est demandé à chacun de bien vérifier auprès de sa compagnie d'assurance les modalités de couverture concernant la participation, avec son âne à une randonnée organisée.

Il est ensuite décidé d'une participation à la randonnée pédestre organisée à Marigny par « MARIGNY JE T'AIME », le 29 avril.

Jean CAILLOUX propose d'organiser une randonnée sur Dangy (50) au mois de juin, Sylvaine LEPRIEUR et Corinne HUET proposent une randonnée à Négreville (50) vers la mi-septembre. Par courrier Samuel DAUVIN m'a fait savoir qu'il était prêt à organiser une randonnée.

Les randonnées ci-dessous sont rappelées à titre indicatif : (elles émanent de différentes associations)

- ✓ Le 15 avril, randonnée à Lanvallay (22) en hommage à Aristide Maillard, décédé en août 2011, qui sera organisée par l'Association Âne Nature Environnement de St Jacques de la Lande (35).
- ✓ Les 19 et 20 mai randonnée de Dominique RENONCOURT à Louye (27.)
- ✓ Le 3 juin randonnée de l'association Avril dans les environs de Gouville sur Mer (50).
- ✓ Le 24 juin, l'Association Âne Nature Environnement de ST Jacques de la Lande organise la fête de la randonnée à St Jacques de la Lande (35).
- ✓ Les 4 et 5 août, randonnée de Catherine LEBRETON et Jo BEAUFILS en forêt de Brocéliande (35.)

Une information sera adressée par les organisateurs de :

- ✓ La route du papier le samedi 23 juin à Saint Sever-Calvados (14).
- ✓ La randonnée pédestre qui sera organisée le jour de la course des ânes de Gisay la Coudre (27).

- ✓ Jean-Jacques m'a indiqué ce jour 4 mars que Claude DANJOU ferait sa randonnée les 15 et 16 septembre. Lui demander confirmation.

Didier OZOUF nous fait part de l'adhésion en tant que membre bienfaiteur de l'Association « Marigny Je T'Aime », ils en discuteront lors de leur prochaine réunion de bureau.

Le règlement intérieur ainsi que le règlement randonnée seront établis ultérieurement.

17 heures : l'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié clôt cette Assemblée Générale Constitutive.

Le Président : Roland GEORGES

La secrétaire : Annie DELORME